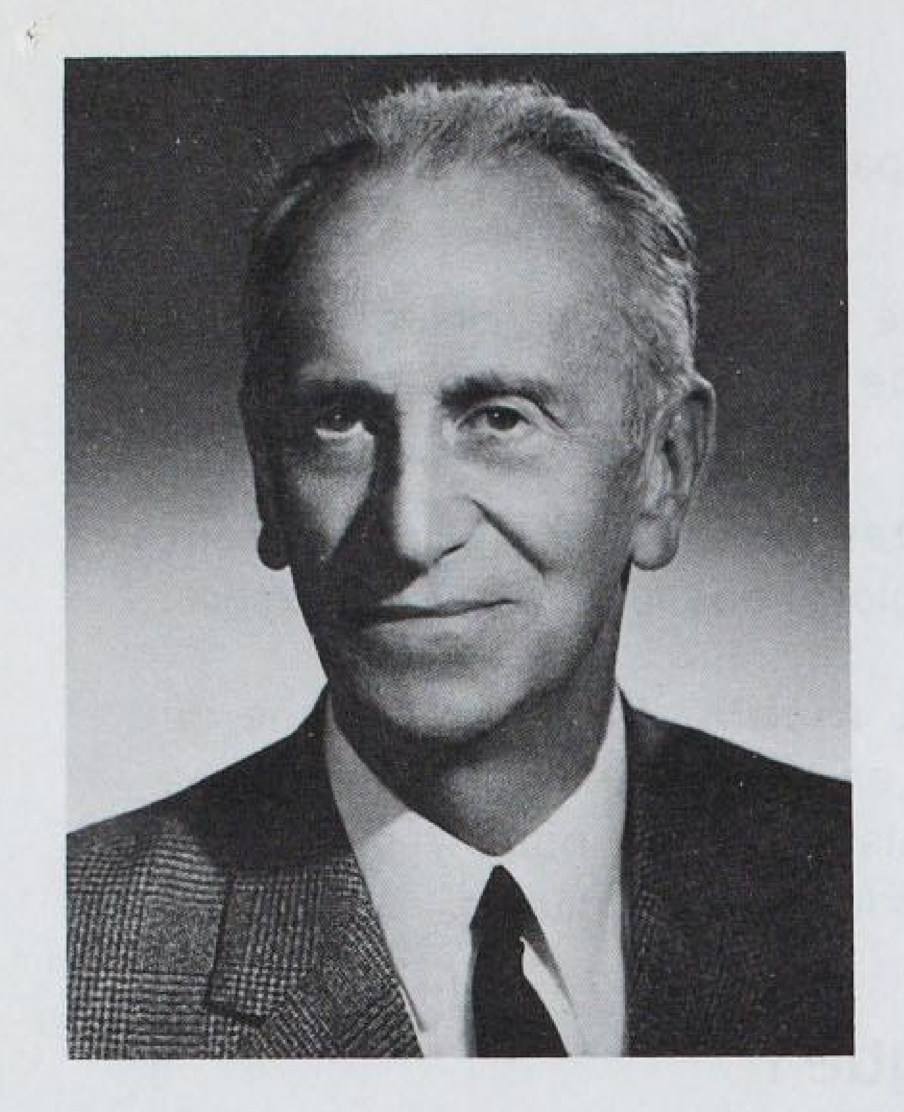


Troisième Circonscription de Maine-et-Loire

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

11 MARS 1973

Chères Électrices,

Chers Électeurs,

Je remercie celles et ceux d'entre vous qui, au nombre de 9 423, m'avez apporté vos suffrages lors du 1er tour des Élections Législatives. Cette confiance, qui me permet de venir nettement en tête des candidats, m'incite à solliciter à nouveau vos suffrages et ceux des Électrices et Électeurs qui voudront voir désigner comme leur député celui qui n'a cessé de travailler pour eux.

En effet, j'ai été élu avec Philippe Rivain et à son décès, je lui ai normalement succédé. Certains reprochent cette accession, mais on doit noter que le choix du suppléant appartient au candidat. **Le fait que Philippe Rivain m'ait choisi, à quatre reprises, comme son suppléant, choix ratifié à l'époque par l'U.N.R., montre qu'il avait reconnu, avec sa sûreté de jugement, certaines qualités.** Ce choix a été motivé par les résultats de consultations antérieures. Malgré un léger fléchissement en 1970, **on constate que le canton de Noyant, entre autres, vient de me renouveler sa fidélité.** Il en est de même du canton de Longué, dont les électeurs ont reporté sur son successeur, la confiance qu'ils témoignaient au regretté Philippe Rivain. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Quant à une prétendue indélicatesse à **se recommander du souvenir du Général de Gaulle,** on peut estimer que **cette recommandation est permise à un homme qui se rangea à ses côtés dès Juin 1940, qui y resta à une période où il n'était pas sans danger de le faire et qui a témoigné de cette fidélité par trois années de déportation.** Il a donc quelque droit imprescriptible à rappeler la mémoire de celui qui a, par son action, permis la libre consultation à laquelle nous assistons aujourd'hui. D'ailleurs, lui dénier ce droit en l'accusant d'indélicatesse, n'est-ce pas attaquer la résistance toute entière ?. Ceci a été parfaitement compris et profondément ressenti par tous ceux qui, dans la circonscription, se recommandent de la fidélité au Général de Gaulle. Bien que n'ayant pas été investi par la Majorité, ma pensée a été et est encore, d'un **soutien au Président de la République, digne continuateur de l'œuvre du Général, dans le cadre des institutions de la Vme République.** Quant au suppléant que j'ai choisi, il partage entièrement ces opinions d'autant plus qu'il est lui-même Membre du Comité Directeur Départemental de l'U.D.R.

Ceci comporte :

- **une France indépendante** des blocs idéologiques, attachée à la paix grâce, en particulier, à la construction européenne ;
- **une société plus juste,** grâce à l'expansion économique, dont le fruit doit aller à tous ceux qui en sont les artisans ;

- **une société plus responsable,** par la participation de tous à l'œuvre commune.
- **une société plus humaine,** de manière à ce que toutes les classes sociales sans exception profitent équitablement de la redistribution du revenu national ;

Ces points ayant fait l'objet de mes précédentes déclarations qui demeurent valables, ainsi que le programme relatif au plan régional que je vous ai déjà exposé.

Dans la continuité de l'œuvre de M. Rivain, je vous demande de confirmer le vote de 9.423 électrices et électeurs, en l'amplifiant de manière à me donner un moyen efficace de travailler pour le mieux-être de notre région, dans ses diverses parties, le Baugeois, la Vallée et tout le Nord Saumurois.

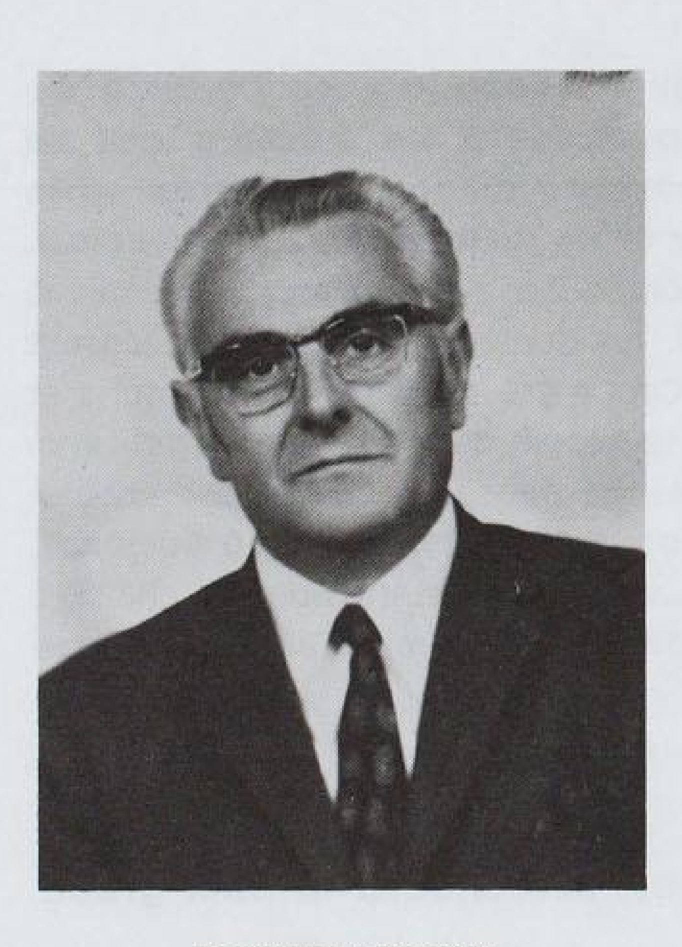
Vive la République !

Vive la France !

Paul BOUDON

DÉPUTÉ SORTANT

Ancien Combattant 1939-1945 et Afrique du Nord
Déporté de la Résistance
Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire
Croix de Guerre (2 citations)
Médaille de la Résistance
Nombreuses décorations françaises et alliées



Remplaçant éventuel

PAUL THULASNE

Maire des Rosiers-sur-Loire

LEMERCIER LITHOGRAPHIE LONGUÉ